AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 19-7-67 674401

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

Abonnement Annuel **25 F**

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Boite Postale n° 20 — 31-BALMA

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

- Bulletin n° 82 de juillet 1967 - 1967 - 16

AVERTISSEMENTS

/CULTURES LEGUMIERES/

Mildiou de la pomme de terre : Département de l'Aveyron et zone des Pyrénées en particulier

Quelques taches de mildiou ont été découvertes dans une culture de la région de Baraqueville (Aveyron). Il peut en exister ailleurs. Leur présence laisse craindre une extension rapide de la maladie à d'autres plantations si le temps devient à nouveau humide. En conséquence, il est nécessaire de demeurer très vigilant et de prévoir la mise en place d'un nouveau traitement dès la première menace de pluie.

Doryphore : La situation est très variable d'un secteur à un autre et souvent même d'une culture à une autre. Un insecticide sera ajouté à la bouillie destinée à combattre le mildiou si la présence de larves est alors observée.

/VIGNE/

Mildiou et Black-rot

La situation a peu évolué depuis notre dernier bulletin. Elle demeure donc excellente à quelques exceptions près.

Cependant, les grappes, en particulier, demeurant toujours très sensibles aux attaques des deux champignons, il serait prudent d'effectuer une nouvelle application, notamment dans les parcelles où des taches existent ainsi que dans celles fortement arrosées lors des derniers orages (Htes Pyrénées, sud du Gers, localement dans le Tarn, la Hte-Garonne, le Lot).

Autant que possible, placer le traitement juste avant la première menace de pluie et au plus tôt le 13.

Vers de la grappe

Le deuxième vol de papillons (surtout en ce qui concerne l'Eudémis) est commencé depuis un certain temps déjà dans quelques secteurs de la Circonscription.

Dans la région de Ste-Cécile - St Laurent (Tarn) il y aurait lieu d'effectuer un traitement à partir du milieu de la semaine en cours.

Dans la région de Cahuzac (Tarn) le reporter aux tout premiers jours de la semaine du 17 au 23 juillet. Ailleurs, attendre un prochain bulletin pour intervenir.

Nous rappelons que le traitement par poudrage est préférable à la pulvérisation contre cette génération de chenilles.

/ARBRES FRUITIERS/

1° Tordeuse Orientale

a) Protection des pousses : En raison de la sérieuse activité actuelle de l'insecte, il y a intérêt à appliquer un nouveau traitement dans les pépinières et dans les jeunes vergers en formation.

b) Protection des pêchers : Effectuer dès réception un traitement sur les variétés dont la cueillette commence entre le 25 juillet et la fin du mois d'août.

.../...

P 133

INFORMATIONS

/CULTURES LEGUMIERES/

Cultures de melon

Effectuer sur toutes les cultures un traitement mixte avec un produit à base de Manèbe et un anti-oïdium en plaçant l'application autant que possible avant les pluies à venir.

/CULTURES FLORALES/

Cochenille floconneuse (pulvinaria floccifera)

Depuis quelque temps, les oeufs de cette cochenille donnent naissance à de jeunes larves qui vont se fixer à la face inférieure en général de différentes plantes (hortensia, en particulier).

L'application en pulvérisation copieuse, de produits à base d'ester phosphorique permet de réduire considérablement le niveau de population de cet insecte indésirable.

/GRANDES CULTURES/

Pyrale du Maïs

Les premiers papillons de Pyrale sont apparus en cage d'élevage le 26 juin.

Les premières pontes, en plein champ, ont été observées le 29 juin et les premières chenilles le 3 juillet.

Les vols, donc les pontes, ont été très échelonnés.

D'une façon générale on estime que le maximum de pontes coïncide avec le stade "panicule mâle visible dans le cornet" du pied de maïs semé à date normale.

C'est d'ailleurs à ce stade que les jeunes chenilles semblent avoir le maximum de chances de survie.

C'est donc un stade important qui a été choisi par les expérimentateurs pour effectuer le traitement contre la 1re génération. On conseille alors d'utiliser les granulés, à base de D. D. T. notamment, déposés dans le cornet quand 50 % des pieds ont atteint le stade indiqué plus haut.

Toutefois, ce traitement ne peut être efficace que contre la 1re génération, souvent, d'ailleurs, la plus importante.

Dans la région Midi-Pyrénées il faudrait le compléter par un 2e traitement effectué au moment du maximum de pontes de 2e génération (courant août, difficultés matérielles à le réaliser).

Pour le moment, dans notre zone, l'intérêt économique de cette série de traitements est encore à l'étude.

BALMA, le 10 juillet 1967

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L; IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi

Le Directeur Gérant : L. BOUYX